Terrorisme : trois jeunes de 18 ans mis en examen pour un projet de meurtre contre des Roms ; ils envisageaient aussi de planter un drapeau Daesh sur un château et de brûler une gendarmerie

31/07/2024 à 15h30



Trois jeunes hommes ont été mis en examen par un juge antiterroriste à la fin de mai, soupçonnés d'avoir participé à un projet d'enlèvement et d'assassinat de deux personnes roms, a appris l'Agence France-Presse (AFP) mercredi 31 juillet de sources proches du dossier. Leur projet a été découvert par les enquêteurs alors qu'ils remontaient le fil d'un autre projet violent.

Agés de 18 ans, ils sont soupçonnés d'avoir participé au projet de kidnapping et d'assassinat d'un père et d'un fils appartenant à la communauté des gens du voyage « en utilisant les codes de la propagande djihadiste », d'après une synthèse policière dont l'AFP a eu connaissance. Il leur est aussi reproché d'avoir envisagé de planter un drapeau de l'organisation Etat islamique sur un château et de brûler une

gendarmerie. Ils ont été mis en examen pour association de malfaiteurs terroriste criminelle puis placés sous contrôle judiciaire à la fin de mai.

Cette affaire, désormais à deux volets, a démarré par le contrôle d'identité d'un jeune de 18 ans, devant un magasin de CBD, qui a ensuite été interpellé en juillet 2023. Les enquêteurs ont découvert l'existence d'un groupe sur SnapChat où il évoquait avec d'autres hommes l'idée de s'en prendre à un employé de ce magasin, qu'ils surnommaient « le Chrétien » car il diffusait des vidéos sur le thème de la religion. (…)

Le Monde

(…) Depuis son arrestation, cinq autres hommes ont été mis en examen, ont indiqué ces mêmes sources. Parmi eux, un homme, écroué, a été mis sur écoute, selon l'une de ces sources. Les enquêteurs ont alors découvert qu'il semblait élaborer un autre projet violent: celui visant des personnes roms. Il a échangé avec les suspects récemment interpellés, camarades de son village du Gard, selon une autre source proche du dossier. En plus de sa mise en examen sur le volet lié au *«Chrétien»*, il a été mis en examen cet hiver sur ce deuxième volet, selon une source proche du dossier. Son avocate, Me Orly Rezlan, n'a pas souhaité commenter.

Fin mai, en garde à vue, l'un des jeunes placés sous contrôle judiciaire a expliqué qu'il avait été *«terrorisé»* par cet homme, qui disait vouloir tuer *«des gitans»* en *«citant le Coran»* et désirait en diffuser des vidéos. Son avocat, Ilyacine Maallaoui, n'a pas souhaité s'exprimer. Pour Me Emanuel de Dinechin, autre avocat en défense, *«le juge d'instruction a beaucoup de travail pour parvenir à différencier les profils dans ce dossier, où tous ne sont pas impliqués au même degré et tous ne sont pas acquis à une idéologie islamiste»*.

Le Figaro

(Merci à Jeanne.)